

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Directeur d'AGI

Objet : registre de Délégués du Personnel AGI

Veurey, le 5 octobre 2004

Monsieur,

Comme nous vous l'avons demandé lors de la dernière réunion des Délégués du Personnel de la société AGI, nous souhaitons la mise à disposition d'un registre de Délégués du personnel unique pour tous les collèges d'AGI, au lieu des deux registres existant actuellement (un pour les employés/ouvriers et un autre pour les cadres/journalistes).

Les pages de ce cahier unique doivent être numérotés et les questions des délégués ainsi que les réponses de la Direction doivent être inscrites directement sur le cahier et non pas collés.

Vue la réponse négative de la Direction à notre question concernant ce sujet lors des derniers DP, nous vous demandons de nous confirmer sous huitaine et par courrier votre réponse, faute de quoi nous serons dans l'obligation d'entamer les démarches légales nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado

Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

MM. Pierre Boutonnet, Inspecteur du Travail
Affichage